



Cadre d'utilisation

Identité visuelle du Conseil Sport Loisir de l'Estrie

SEPTEMBRE 2021

Table des matières

INTRODUCTION	03
<hr/>	
SIGNIFICATION	03
<hr/>	
COULEURS	04
<hr/>	
UTILISATION DES COULEURS	05
<hr/>	
FORME ET COMPOSITION	06
<hr/>	
ZONE DE DÉGAGEMENT	06
<hr/>	
CONDITIONS D'UTILISATION	07
<hr/>	

Introduction

Ce guide a été conçu afin d'encadrer l'utilisation de l'image du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, dans l'optique de rendre uniforme son application dans toute communication, qu'elle soit interne ou externe à l'organisme.

Signification

Modernité et simplicité sont au cœur de l'image du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, qui s'arrime parfaitement à notre vision stratégique.

L'icône

C'est en symbiose avec notre vision que le logo illustre la rencontre entre trois droites, représentant les différents partenaires (milieu associatif, municipal et scolaire) et trois autres droites qui correspondent aux divers acteurs de soutien (bénévoles, élus et professionnels) qui les appuient et les conseillent. La rencontre de ces deux groupes au centre illustre divers résultats qui démontrent la grande capacité d'adaptation aux nombreuses situations et objectifs.

La forme de l'icône rappelle à la fois un cœur, très graphique, synonyme de notre côté humain, et une flèche, démontrant le dynamisme et le mouvement qui résulte de ces rencontres, influençant autant le palier local que le palier régional.

Le caractère

La fonte de caractères moderne utilisée vient appuyer la notion d'encadrement qui est inhérente à notre organisme. Le caractère franc qui compose l'ensemble contribue à son style moderne et lui confère un aspect solide.



CONSEIL
SPORT LOISIR
— DE L'ESTRIE —

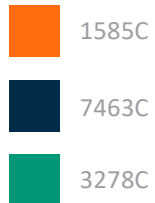
Couleurs

Un bleu sombre inspire une certaine continuité et la qualité des services. À cela s'ajoute un vert riche associé à la nature, richesse du territoire estrien et un orangé vif et énergique qui est porteur d'optimisme pour l'avenir. Ces couleurs se veulent le reflet de la vitalité du Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

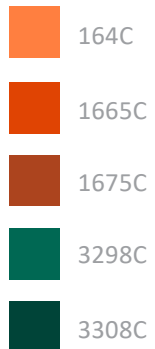
Voici les différents codes de couleur à utiliser lors de l'impression en quadrichromie ou en Pantone ainsi que pour l'utilisation numérique.

Pantone

Palette principale

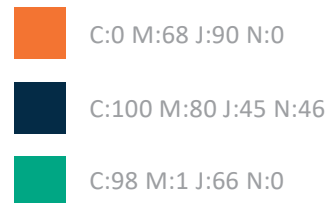


Teintes icône

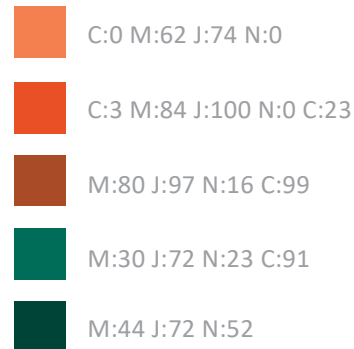


CMJN

Palette principale

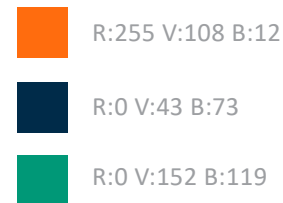


Teintes icône

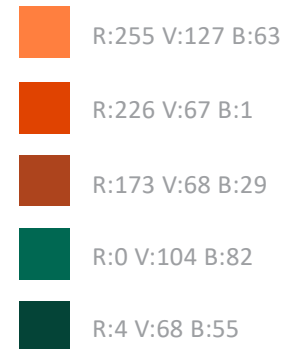


RVB

Palette principale

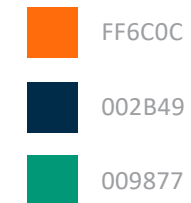


Teintes icône

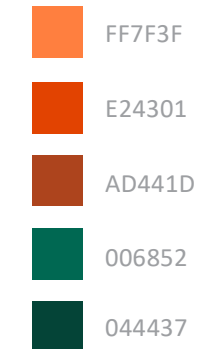


Web

Palette principale



Teintes icône



Utilisation des couleurs



Logo couleur

À utiliser sur un fond blanc ou pâle.



Logo en teintes de gris

À utiliser sur un fond blanc, pour les impressions en teintes de gris.



Logo noir

À utiliser sur un fond chargé ou très coloré et pâle, ou dans une composition ne contenant que du noir et blanc.



Logo inversé blanc

À utiliser sur un fond noir ou très foncé.



Logo monochrome

L'option monochrome peut être utilisée et fournie sur demande pour une composition spéciale l'exigeant. Cette utilisation n'est disponible qu'avec les trois couleurs de la palette principale mentionnées dans la section « Couleurs » de ce document.

Forme et composition

L'identité visuelle du Conseil Sport Loisir de l'Estrie ne peut être modifiée en la décomposant pour utiliser séparément ses différents éléments, en retirant l'un de ses éléments ou en altérant sa composition graphique.

L'utilisation de l'icône seule comme élément graphique, de la signature seule ainsi que celle du logo accompagné du slogan *Unir. Agir.* sont réservées aux publications officielles du Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

Zone de dégagement

Pour toute utilisation du logo, la zone de dégagement doit être respectée, afin de conserver une bonne visibilité de ce dernier. Dans cette zone, il est interdit de placer tout autre élément. L'unité de mesure pour la zone de dégagement correspond à l'icône disposée à chaque coin du logo.



Conditions d'utilisation

Toute mention du Conseil Sport Loisir de l'Estrie (éviter l'acronyme CSLE) dans un document officiel doit être accompagnée du logo. Les dimensions de ce dernier doivent être d'un minimum de 2 x 1,5 cm pour les documents PDF ou imprimés de format lettre ou légal et de 2,5 x 1,8 cm pour un format tabloïd ou affiche.



L'utilisation de l'identité visuelle du Conseil Sport Loisir de l'Estrie doit être soumise pour approbation au préalable. Les documents doivent être envoyés par courriel sous leur forme finale au info@csle.qc.ca.